



ETELEC – MPGEL PLUS - A

Fiche de données de sécurité

Selon réglementation 1907/2006/EC (REACH), 453/2010/EC, 2015/830/EU

Data di stampa SDS: 21/12/2015 Data della revisione SDS: Sostituisce la scheda: Versione della SDS: 1.0

SECTION 1: Identification de la substance et de la société

1.1. Identification du produit

Nom du produit : MP-GEL PLUS – composant A

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance : Isolant de remplissage.

1.2.2. Utilisations déconseillées

Aucune information disponible

1.3. Informations sur le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Etelec Italia SpA
Via Domenico De Roberto
80143 Napoli – Italy
Persona di contatto: Marco Salvago
Tel. +39 0815846610
tecnico@etelec.it

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence : +39 0815846610
118 (servizio 24 ore)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification /réglementation (CE) N. 1272/2008)

Non classifié.

Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement

Aucune donnée disponible.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) n. 1272/2008 [CLP])

Composants contribuant aux dangers pour la santé :

Il n'y a pas des instructions spéciales pour risque de mettre en danger la santé humaine et l'environnement

SECTION 3: Composition/Informations sur les composants

3.1. Substance

Polymer/s

3.2. Mélanges

Aucune des substances qui composent le mélange est au-dessus des valeurs énoncées à l'annexe II du règlement (CE) n°1907 / 2006

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux : Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin.
En cas d'inhalation : En cas de symptômes, déplacer la personne en plein air.
En cas de contact avec la peau : En cas de contact est recommandé de nettoyer la zone touchée avec de l'eau et du savon doux. En cas d'anomalies de la peau (brûlure, rougeurs, éruptions cutanées, des cloques, ...), consulter un médecin avec cette fiche de données de sécurité.

ETELEC - RS

Scheda di dati di sicurezza

conforme al Regolamento (UE) 2015/830

En cas de contact avec les yeux	: Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau en abondance. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
En cas d'ingestion	: L'ingestion n'est pas une voie d'entrée dans les usages industriels ou commerciaux. En cas d'ingestion Rincer la bouche à fond et consulter rapidement un médecin.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Agents d'extinction : Pour le feu environnant, utiliser des moyens appropriés afin.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Produit non inflammable, risque d'incendie faible pour les caractéristiques d'inflammabilité du produit dans des conditions normales le stockage, la manutention et l'utilisation.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution en cas d'incendie : Dans le cas de la combustion en raison de manutention, de stockage ou d'une mauvaise utilisation, vous pouvez utiliser tout type d'agent d'extinction (poudre ABC, eau, etc.).

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Protection individuelle: tenue de protection complète comprenant autonome.

Informations complémentaires : Recueillir séparément l'eau contaminée, ne doit pas se rendre aux égouts.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement et les procédures de protection en cas d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Contacter immédiatement le personnel d'urgence.

6.2. Précautions environnementales

Contenir et recueillir les fuites avec matériau absorbant non combustible. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux publiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement : Arrêter la fuite si sécuritaire.

Méthodes de nettoyage : Pas de dispositions particulières sont nécessaires ou l'équipement de protection personnelle. Balayer du sol avec un matériau inerte (sable ou sciure f.i.) pour éviter de glisser. Porter des vêtements industriels sensibles et blanchir après utilisation. Ne pas jeter à l'égout.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Pas de précautions spécifiques de manutention.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions pour le stockage : Éviter la chaleur, rayonnement, l'électricité statique et le contact avec les aliments.

Température de stockage : 5 - 25 °C

SECTION 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Les substances dont des valeurs limites d'exposition professionnelle doivent être contrôlées dans le lieu de travail (décret législatif n ° 81/2008 et modifications et intégrations successives).

Il n'y a pas de valeurs limites environnementales pour les substances qui constituent le mélange.

ETELEC - RS

Scheda di dati di sicurezza

conforme al Regolamento (UE) 2015/830

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection des mains	: Se laver les mains avant de manger, de fumer ou d'utiliser la salle de toilette. Ne pas fumer dans toute manipulation de produits chimiques ou d'une zone de stockage. Aliments ou boissons ne devraient pas être consommés partout ce produit est manipulé ou entreposé. Laver soigneusement après manipulation.
Protection des yeux	: Utilisez la sécurité œil à l'usure, y compris des lunettes de sécurité avec écrans latéraux.
Protection de la peau et du corps	: Pas de recommandations spécifiques faites. Utilisez néoprène, nitrile, ou de gants en caoutchouc pour éviter tout contact de la peau.
Protection respiratoire	: Il sera nécessaire d'utiliser un équipement de protection en cas de brouillard ou de dépasser les limites d'exposition professionnelle.
Protection des mains	: Se laver les mains avant de manger, de fumer ou d'utiliser la salle de toilette. Ne pas fumer dans toute manipulation de produits chimiques ou d'une zone de stockage. Aliments ou boissons ne devraient pas être consommés partout ce produit est manipulé ou entreposé. Laver soigneusement après manipulation.
Composés organiques volatils:	V.O.C. (Approvisionnement): 0,01% en poids Densité V.O.C. à 20 °C: 0,09 kg / m ³ (00:09 g / L) Nombre moyen d'atomes de carbone: 8 Poids moléculaire moyen: 186,4 g / mol

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Aspect	: Liquid
Coleur	: Transparent / Bleu
odeur	: aucune
seuil de l'odeur	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation lié au acétate d'éthyle	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point de ignition	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur à 20 °C	: 719 Pa
Pression de vapeur à 50 °C	: 3650 Pa (4 kPa)
Densité de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Densité	: 1000 kg/m ³

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses sont prévues dans le cas d'un changement de température et / ou de pression.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage

10.6. Produits de décomposition dangereux

En fonction des conditions de décomposition, il en résultait que il est possible que se libèrent des mélanges complexes de produits chimiques: le dioxyde de carbone (CO₂), le monoxyde de carbone et d'autres composés organiques.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	: Non classifié
Toxicité par voie cutanée	: Non classifié
Irritation des lésions oculaires graves / irritation oculaire	: Non classifié

ETELEC - RS

Scheda di dati di sicurezza

conforme al Regolamento (UE) 2015/830

Sensibilisation des voies respiratoires ou de la peau	: Non classifié
Mutagène sur les cellules germinales	: Non classifié
Cancérogénicité	: Non classifié
Toxicité pour la reproduction	: Non classifié
Toxicité de certains organes cibles (exposition unique)	: Non classifié
Tossicità specifica per organi bersaglio (esposizione ripetuta)	: Non classifié
Danger par aspiration	: Non classifié

SECTION 12: Informations ecologiques

12.1. Toxicité

N'est pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

SECTION 13: Considerations relatives à l'élimination

13.1. Méthode d'élimination

Méthodes de traitement des déchets	: Pour l'élimination consulter l'installation de gestion des déchets.
Recommandations pour l'élimination des déchets	: Matériel qui ne peut être retraitée chimiquement doivent être éliminés par une entreprise agréée conformément aux lois applicables des autorités locales. L'emballage peut contenir des quantités d'hydrogène, ne pas utiliser de récipients qui ne sont pas propres et pas rempli d'autres matériaux. Emballages qui ne peuvent être nettoyés doivent être destinés à l'élimination.
Dispositions relatives à la gestion des déchets	: Conformément à l'annexe II du règlement (CE) n°1907 / 2006 (REACH) de recueillir les dispositions communautaire dans le cadre de la gestion des déchets. Droit communautaire: la directive 2008/98/EC, 2014/955/UE, le règlement UE n° 1357/2014 Législation nationale: décret législatif no.25/2010

SECTION 14: Informations relatives au transport

Selon les prescriptions de l'ADR / RID / IMDG / IATA / AND

N'est pas considéré comme dangereux pour le transport.

14.1. Numero ONU

Numero ONU (ADR)	: Non applicable
Numero ONU (IMDG)	: Non applicable
Numero ONU (IATA)	: Non applicable
Numero ONU (ADN)	: Non applicable
Numero ONU (RID)	: Non applicable

14.3. Classes de danger des transports

ADR

classes de danger des transports (ADR) : Non applicable

IMDG

classes de danger des transports (IMDG) : Non applicable

IATA

classes de danger des transports (IATA) : Non applicable

ADN

classes de danger des transports (ADN) : Non applicable

RID

classes de danger des transports (RID) : Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non

ETELEC - RS

Scheda di dati di sicurezza

conforme al Regolamento (UE) 2015/830

Polluant marin	: Non
Autres informations (transport)	: Aucune donnée disponible

SECTION 15: Informations réglementaire

15.1. Normes et de la législation sur la santé, sécurité et environnement spécifique à la substance ou du mélange

15.1.1. Normes UE

Pour le produit suivant n'a pas été effectué un composant chimique d'évaluation de sécurité conformément au règlement (CE) 1907/2006 (REACH).

15.1.2. Autres législations

Décret Législatif n ° 205/2010.: La mise en œuvre de la directive 2008/98 dispositions / CE du Parlement européen et du Conseil du 19 Novembre 2008 relative aux déchets et abrogeant certaines directives.

Décret Législatif n ° 126/1998.: Règlement pour l'attuazione de la directive 94/9 / CE relative aux appareils et systèmes de protection destinés à être utilisés en atmosphères explosibles.

Décret Législatif n ° 233/2003.: La mise en œuvre de la directive 1999/92 / CE concernant les prescriptions minimales visant à améliorer la protection de la sécurité et la santé des travailleurs potentiellement à risque d'atmosphères explosives.

Décret Législatif n ° 65/2003.: La mise en œuvre de la directive 1999/45 / CE et 2001/60 / CE relative à la classification, l'emballage et l'étiquetage des préparations dangereuses.

Décret Législatif n ° 186/2011.: Des sanctions disciplinaires en cas de violation des dispositions du règlement (CE) n ° 1272/2008

Décret Législatif n ° 285/1998.: La mise en œuvre des directives communautaires relatives à la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses, conformément à l'article 38 de la loi no 24 Avril 1998 N. 128.

SECTION 16: Autres informations

Cette fiche de données de sécurité a été élaboré en conformité avec la Guide à l'élaboration des fiches de données de sécurité du règlement (CE) n ° 1907/2006 (règlement (UE) n ° 453/2010, le règlement (UE) n ° 2015/830).

Les informations contenues dans ce document sont basées sur les données dont nous disposons et est considérée comme correcte. Puisque ces informations peuvent avoir été obtenues dans le cadre de laboratoires indépendants ou d'autres sources ne relevant pas de notre contrôle direct, aucune représentation n'est faite que les informations sont exactes, fiables, complètes ou son représentant et l'acheteur peut s'en prévaloir seulement au risque de l'acheteur. Nous ne faisons aucune garantie que les mesures de santé et de sécurité que nous avons suggérées seront suffisantes pour toutes personnes et / ou des situations de sa manipulation et son utilisation.